

## **SÉANCE SPÉCIALE DU 20 AVRIL 2005**

À une assemblée spéciale du conseil municipal convoquée par M. le Maire suppléant, Sylvain Gagnon, tenue à l'endroit ordinaire des sessions, mercredi le 20 avril 2005, à 19h00, à laquelle session étaient MM. les conseillers Gilles Robert, André Desrochers, Denis Prescott, Guy Corriveau sous la Présidence de monsieur le Maire suppléant, Sylvain Gagnon.

Messieurs François Benjamin, maire et Jacques Martial sont absents.

La secrétaire-trésorière est présente.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire suppléant déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité sont présents.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

122-04-2005 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

### **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire suppléant procède à la lecture de l'avis de convocation dont les sujets à être traités sont les suivants :

1. Achat d'une niveleuse
2. Vente d'une chaloupe

### **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

123-04-2005 Sur une proposition de M. Gilles Robert, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit accepté tel que lu.

### **ACHAT D'UNE NIVELEUSE**

#### SOUSSIONS POUR LES LETTRES D'INVITATION POUR UNE NIVELEUSE

Réception de la soumission par lettres d'invitation pour l'achat d'une niveleuse.

La secrétaire procède à l'ouverture de la soumission et à la lecture de la soumission pour l'achat d'une niveleuse.

La soumission fut ouverte le vendredi 15 avril 2005, à 14H00 (heure en vigueur), au bureau de la municipalité, étaient présents lors de l'ouverture de la soumission, Francine Bergeron, secrétaire-trésorière, Carole Rocheleau, secrétaire-trésorière adjointe.

#### Noms des soumissionnaires

#### Montants des soumissions

Hewitt Équipement Ltée 46 010\$

#### ACCORDER LA SOUMISSION À HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE

124-04-2005 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la soumission à la compagnie Hewitt Équipement Ltée, seul soumissionnaire conforme. La dépense sera payée à même le fonds de roulement et payable sur deux ans soit, en 2005 et 2006. Pour la dépense de 2005, le fonds de roulement sera remboursé au début de 2006 et pour la dépense de 2006, le fonds de roulement sera remboursé au début de 2007. Vu que le montant du fonds de roulement est de 20 000\$, le surplus de la dépense pour la soumission sera payé à même le budget général (intérêts et taxes).

### **VENTE DE LA CHALOUPÉ**

#### VENTE DE LA CHALOUPÉ

125-04-2005 Sur une proposition de M. Gilles Robert, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville offre aux citoyens par avis public une chaloupe et de la céder au plus offrant. La chaloupe sera vendue telle que vue et la municipalité ne sera tenue responsable de quoi que ce soit concernant cette vente, elle se dégage de toute responsabilité envers l'acheteur. Les soumissions seront ouvertes le jeudi 28 avril 2005 à 14h00, heure en vigueur, au bureau municipal.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

126-04-2005 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

\_\_\_\_\_  
maire suppléant

\_\_\_\_\_  
secrétaire-trésorière et directrice générale